



**PRÉFET
DE LA RÉGION
BRETAGNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**Direction Régionale
des Affaires Culturelles
Service régional de l'archéologie**

Affaire suivie par
Christine BOUJOT
Gestion zone du Golfe du Morbihan

Poste : 02 99 84 59 08
christine.boujot@culture.gouv.fr

Réf : SRA/ 24-606

Rennes, le 21 mars 2024

Monsieur le Directeur départemental des
Territoires et de la Mer du Morbihan
Unité politiques de l'habitat
et renouvellement urbain
1 allée du général Le Troadec – BP 520
56019 VANNES Cedex

A l'attention de Mme Deschere-Cormat Solen

Objet : Notification de modification n°3 du PLU

Par courriel en date du 12 mars 2024 vous avez consulté le Service régional de l'archéologie dans le cadre d'un projet de modification du plan local d'urbanisme de la commune de Carnac (56).

Ce projet appelle des observations sur la modification des règles relatives aux extensions en zone de protection Nm1 qui ne précisent pas que cette demande en zone Nm1, telles que formulée en 2015 par la DRAC dans le cadre de la révision du PLU, est destinée à la préservation des monuments (souvent mégalithiques) dans un cadre limité à des aménagements strictement liés à leur mise en valeur.

Pour le Préfet et par délégation,
la Directrice régionale des affaires culturelles,
Pour la Directrice régionale

Yves MENEZ
Conservateur régional de l'archéologie